



Bulletin d'information n°25

Janvier 2015

Communauté de communes Ousse-Gabas
80 avenue Lasbordes - 64420 Soumoulou
tel : 05 59 16 08 80 / fax : 05 59 16 08 84
contact@cc-oussegabas.fr
www.cc-oussegabas.fr



DOSSIER

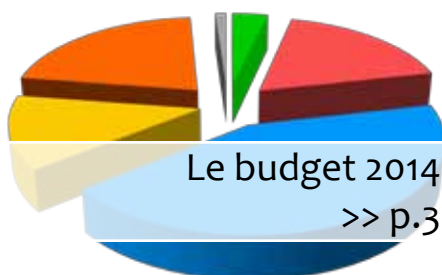
2014-2020 : Nouveau mandat, nouveaux élus >> p.4

Le bureau lors de la réunion du 11 septembre 2014



La zone d'activités
>> p.2

travaux sur la ZA PEB



Les services de la CCOG
>> p.8

lectures au relais d'assistantes maternelles

> LE MOT DU PRÉSIDENT



À l'occasion de cette nouvelle année 2015, je vous présente, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux.

Ce bulletin, le premier de ce nouveau mandat, sera consacré à la présentation de vos élus et des actions qui seront conduites dans les mois à venir, par les vice-présidents chargés des commissions.

À la lecture de ces programmes, vous conviendrez que les pistes de réflexion et de travail sont nombreuses et variées. Je formule ainsi le vœu que les résultats soient à la hauteur de nos ambitions.

J'ai confiance dans cette nouvelle équipe, que je sais très impliquée et dont j'ai pu mesurer la détermination, pour construire l'avenir de notre territoire.

Bonne année à tous !

Jean-Pierre Barrère
Président de la Communauté de communes Ousse-Gabas

> LA ZONE D'ACTIVITÉS PYRÉNÉES EST BÉARN, UN NOUVEAU PILIER ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

La ZA PEB est prête à accueillir de nouveaux investisseurs. Ils accompagneront l'entreprise industrielle aéronautique Sud-MO déjà installée sur une parcelle raccordée au réseau existant, face à Point Vert de Soumoulou. Le chantier, géré par la Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA) pour le compte de la CCOG, touche à sa fin. Voiries, réseaux et éclairages publics ont été livrés et les travaux d'embellissement suivront pour l'engazonnement et les plantations nombreuses d'arbres.



matérialisation de l'emplacement de la ZA PEB

Les élus de la CCOG entretiennent un lien régulier avec la SEPA qui est aussi en charge de la commercialisation des neuf hectares de terrains à vocations commerciale, artisanale ou industrielle. L'emplacement sur une départementale passante et proche de l'autoroute est idéal pour les commerces et les industries. Les artisans pourront aussi s'installer sur des terrains adaptés à leur demande. La surface de tous les lots est modulable. À l'heure actuelle, nous pouvons annoncer qu'une issue positive de commercialisation est envisagée pour plus de la moitié des terrains.

(contact commercialisation : 06 70 20 48 35)



La ZA PEB en décembre 2014

> FLASH INFO



Le site Internet de la CCOG se met à jour...
www.cc-oussegabas.fr

Pour bien démarrer l'année 2015, la CCOG s'engage dans un grand chantier de mise à jour de son site Internet. Retrouvez toutes les actualités communautaires en page d'accueil.

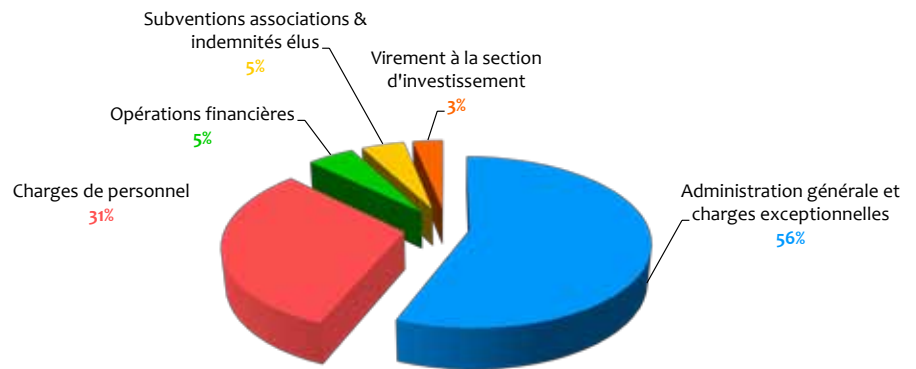
Vous voulez mieux connaître le fonctionnement de l'intercommunalité, savoir qui sont vos élus, à qui vous adresser à la CCOG ? Rendez-vous dans la rubrique Portrait de la communauté.

Vous recherchez des informations sur les services de la CCOG ? Référez-vous à la rubrique correspondante.

Vous êtes une entreprise, une association, implantée sur le territoire ? Faites-vous connaître pour paraître dans l'annuaire et communiquez-nous vos actualités.

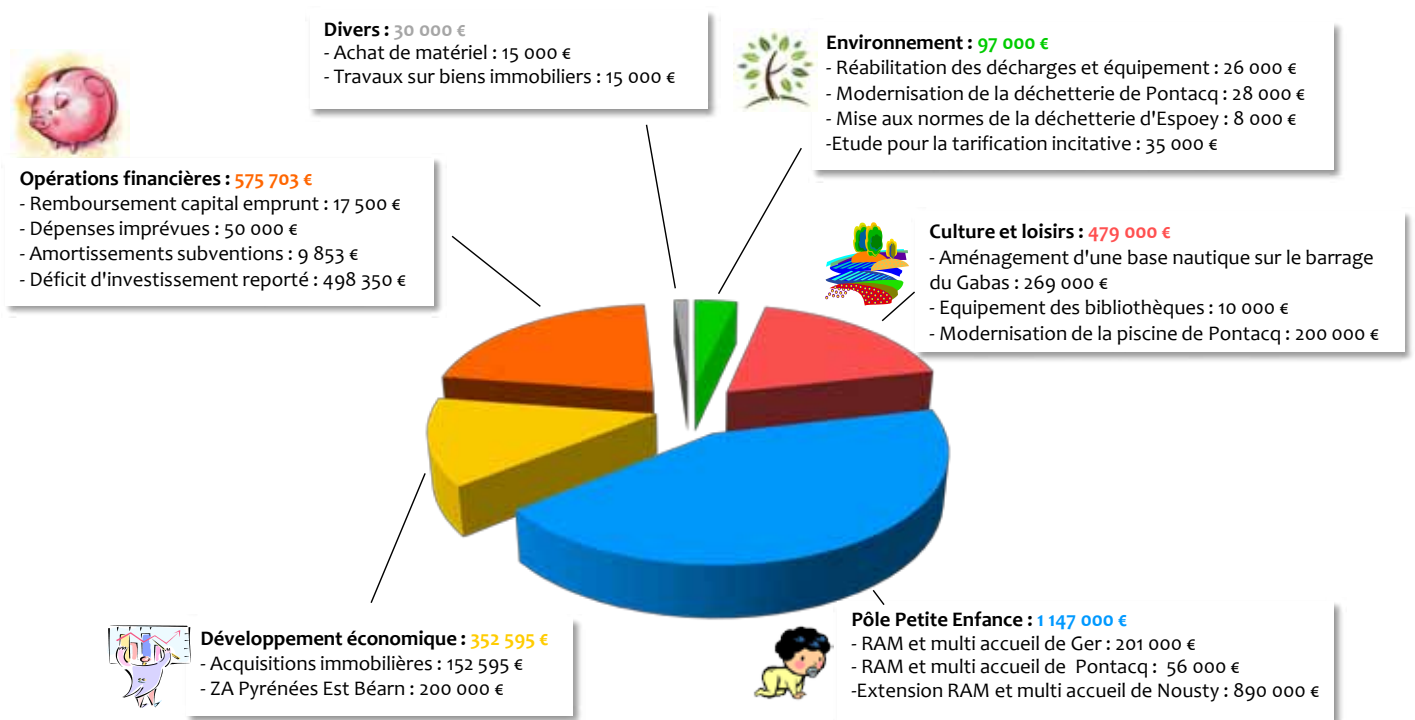
Dans sa séance du 13 mars 2014, les élus de la CCOG approuvaient le budget prévisionnel 2014 équilibré à 3 284 117 € pour la section fonctionnement et à 2 681 298 € pour la section investissement.

Concernant les recettes, le budget 2014 est marqué par une baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, liée à l'effort cumulé demandé aux collectivités territoriales par le gouvernement. Cette baisse a été compensée par une augmentation du taux des trois taxes ménages et de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures (TEOM) est, quant à lui, maintenu à 11,30 €, valeur inchangée depuis 2010.



Dépenses de fonctionnement : 3 284 117 €

Dépenses d'investissement : 2 681 298 €



Les projets amorcés lors du précédent mandat se poursuivent et l'année 2014 aura vu de nombreuses concrétisations :

- > Le pôle petite enfance s'est étoffé avec l'ouverture en janvier 2014 du multi accueil de Ger, le projet de maillage du territoire continue avec la future extension du multi accueil de Nousty et la création sur le site d'une antenne du RAM ;
- > Les travaux de la zone d'activités Pyrénées Est Béarn ont débuté à l'été 2014 ;
- > L'informatisation des bibliothèques de l'Ousse et du Gabas s'est achevée en septembre 2014 et, suite à la prise en main du logiciel par les bénévoles, le réseau commencera à fonctionner en 2015 ;
- > Les travaux d'aménagement de la base nautique sur les rives du lac du Gabas à Lourenties ont commencé en octobre 2014 et permettront d'héberger sur le site des associations et notamment le collectif des Activités nautiques des lacs du Gabas ;
- > L'étude de modernisation de la piscine de Pontacq a été lancée fin 2014.

DOSSIER

2014-2020 : Nouveau mandat, nouveaux élus

Les nouvelles règles qui ont présidé à la constitution des conseils communautaires ont été appliquées pour les scrutins du 23 et du 30 mars 2014. Elles ont instauré l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct permettant ainsi de renforcer la légitimité démocratique des communautés de communes. Antérieurement, les délégués communautaires étaient désignés par les conseils municipaux.

Cette nouvelle réglementation a aussi modifié le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire en fonction de la population des communes. Auparavant, chaque commune était représentée au conseil communautaire par deux conseillers. Aux élections de 2014, notre communauté de communes a adopté le principe d'un délégué par tranche de 500 habitants. Dorénavant, la commune de Pontacq a cinq délégués, Ger quatre, Soumoulou, Nousty, Espoey, trois chacune, Barzun deux et les autres communes de moins de 500 habitants, un par commune.

Jean-Pierre Barrère

Président de la Communauté de communes Ousse-Gabas

>> Tout savoir sur la Communauté de communes

Les 23 et 30 mars 2014, vous avez élu, en même temps que vos conseillers municipaux, vos conseillers communautaires. Au nombre de 30, ces élus représentent les 15 communes de la Communauté de communes Ousse-Gabas au sein du Conseil communautaire.

La communauté de communes exerce, en lieu et place de ses communes membres, un certain nombre de compétences définies par ses statuts. Certaines de ces compétences sont obligatoires, telles l'aménagement de l'espace et le développement économique, quand d'autres sont optionnelles. Les quinze communes membres ont délégué à la Communauté de communes Ousse-Gabas les domaines d'intervention suivants :

- 1 - l'aménagement de l'espace ;
- 2 - le développement économique ;
- 3 - la protection et mise en valeur de l'environnement ;
- 4 - la politique du logement et du cadre de vie.

Le travail des élus communautaires s'effectue au travers de différentes instances :

> le Conseil communautaire :

Les 30 conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire. Il est l'organe délibérant du groupement intercommunal, autrement dit, il prend les décisions dans les domaines de compétences de la Communauté. Il se réunit tous les deux mois et ses séances sont publiques.

> **le comité exécutif** : Il est composé du Président et des six Vice-Présidents. Il accompagne l'organe exécutif dans ses missions. Le président peut réunir le comité exécutif chaque fois qu'il le juge utile et au moins une fois par mois.

> **le bureau** : il est composé du Président, des six Vice-Présidents et de 10 conseillers communautaires, préférentiellement les maires des communes. Il se réunit en moyenne tous les deux mois. Il a pour rôle de préparer les réunions du Conseil communautaire, traiter les affaires courantes ainsi que celles pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil.

> **les commissions** : groupes de travail thématiques, elles étudient, à la demande du Conseil communautaire différents projets et peuvent également en soumettre. Elles se composent de délégués titulaires du Conseil communautaire et peuvent comprendre un ou deux membres des conseils municipaux. Les commissions ne sont que force de proposition et de fait n'ont aucun pouvoir décisionnel.

illustration extraite du site de l'AdCF
(Assemblée des communes de France)



>> Vos conseillers communautaires



AAST
MORLANNE Romain
LACPOUYMARIE Gérard - suppléant



BARZUN
MILLET René



BARZUN
MINVIELLE Maurice



ESPOEY
BARRERE Jean-Pierre



ESPOEY
DIEU Nicole



ESPOEY
LASCASSIES Jean-Jacques



GER
MONTAGUT Martine



GER
PONNEAU Evelyne



GER
POUBLAN Bernard



GOMER
MAGENDIE André
DAVIA Henri - suppléant



LABATMALE
LAFARGUE Mathieu
NAUDE Rémy - suppléant



LIMENDOUS
LAGARRUE Jean-Paul
BARRY Hervé - suppléant



LIVRON
MINVIELLE Fabien
PELLET Claudine - suppléante



LOURENTIES
LAHORE Frédéric
MAHIEU Nadège - suppléante



LUCGARIER
VELEZ Daniel
LAMAZOU BETBEDER Jean - suppléant



NOUSTY
BORDE-BAYLACQ Claude



NOUSTY
NOUGUEZ Alain



NOUSTY
POUTS Sylvie



PONSON-DESSUS
LALANNE Jean-Claude
PARZANI Serge - suppléant



PONTACQ
CAZENAVE Chrystelle



PONTACQ
LARBEYOU Monique



PONTACQ
LARRAZABAL Didier



PONTACQ
LARRE Françoise



PONTACQ
SOUSBIELLE Henri



PONTACQ
VOISIN Christophe



SOUMOULOU
BAZES Dominique



SOUMOULOU
MASSIGNAN Bernard



SOUMOULOU
TREPEU Alain

>> 6 commissions pour aménager et développer le territoire

Commission développement économique (industrie, commerce, artisanat, agriculture), prospective, stratégies face à l'évolution des EPCI



1^{er} Vice-président

Didier LARRAZABAL (Maire de PONTACQ) préside la commission accompagné de 7 délégués communautaires qui forment le bureau de la commission (Claude Borde-Baylac, Mathieu Lafargue, Olivier Larbiouze, Jean-Jacques Lascassies, René Millet, Martine Montagut, Christophe Voisin) et de 26 conseillers municipaux.

- > Assurer l'animation locale du réseau des acteurs économiques publics et privés, un soutien aux porteurs de projets ;
- > Gérer la mise à jour de l'inventaire des terrains et des locaux disponibles afin d'informer les porteurs de projets ;
- > Suivre les travaux et la commercialisation de la Zone d'Activités Pyrénées Est Béarn (ZA PEB) et soutenir le développement des autres zones ;
- > Suivre l'élaboration du programme européen Leader (Liaison entre les actions et le développement de l'économie rurale).

Aménagement de l'espace, urbanisme, suivi du SCOT, mise en œuvre du PLH



3^e Vice-président

Alain TREPEU (Maire de SOUMOULOU) préside la commission accompagné de 5 délégués communautaires qui forment le bureau de la commission (Claude Borde-Baylac, Nicole Dieu, Mathieu Lafargue, Maurice Minvielle, Christophe Voisin) et de 26 conseillers municipaux.

- > Evaluer la pertinence de mettre en place un Plan local habitat suite à la validation du schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;
- > Suivre l'élaboration du SCOT ;
- > Suivre, intégrer et promouvoir les programmes d'aides départementaux pour l'habitat ;
- > Participer à l'animation du dispositif ADALOGIS, bourses aux logements adaptés et adaptables aux besoins d'accessibilité des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- > Suivre les réformes relatives à l'urbanisme ou l'habitat, rechercher des applications et des solutions ;
- > Mener une réflexion autour du covoiturage ;
- > Être le relais auprès des communes du territoire sur l'ensemble de ces questions.

Environnement, piscine



2^e Vice-président

Daniel VELEZ (Maire de LUCGARIER) préside la commission accompagné de 6 délégués communautaires (Nicole Dieu, Monique Larbeyou, Fabien Minvielle, Romain Morlanne, Sylvie Pouts, Henri Sousbielle) et de 25 conseillers municipaux.

- > Organiser la gestion des déchets sur le territoire, assurer le service public et traiter les réclamations ;
- > Promouvoir les démarches écologiques (recyclage, compostage, etc.) et proposer des animations en milieu scolaire et auprès du grand public ;
- > Assurer la gestion de la piscine intercommunale de Pontacq, l'accueil du public et des scolaires, mener le projet de rénovation du site ;
- > Assurer la maintenance et l'entretien des différents sites intercommunaux (crèches, déchetteries, piscine, site à gravats...) ;
- > Participer aux réunions de travail du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets et siéger au Comité syndical ;
- > Mener la réflexion sur l'extension de l'expérimentation des consignes de tri des emballages plastiques à l'ensemble du territoire et la généralisation de la conteneurisation pour le tri sélectif.

Tourisme, promotion du territoire et de son attractivité, activités de loisirs, sport, vie associative, développement de liens associatifs à l'échelon intercommunal, culture, multimédia, internet, cyber-base



4^e Vice-président

Bernard POUBLAN (1^{er} Adjoint au Maire de GER) préside la commission accompagné de 6 délégués qui forment le bureau de la commission (Dominique Bazes, Chrystelle Cazenave, Nicole Dieu, Jean-Claude Lalanne, Monique Larbeyou, Jean-Jacques Lascassies) et de 30 conseillers municipaux.

- > Poursuivre les aménagements autour du lac du Gabas et l'action autour du plan local de randonnée ;
- > Créer un point d'informations touristiques et la documentation attenante ;
- > Impliquer la collectivité dans les actions initiées par le Syndicat Mixte du Grand Pau ;
- > Maintenir l'aide à l'animation et à la formation et faciliter les rencontres et les interactions entre les associations du territoire ;
- > Coordonner le réseau de lecture publique ;
- > Soutenir et fédérer les écoles de musique ;
- > Initier des projets autour de la langue occitane/ gasconne/ béarnaise
- > Repenser l'offre multimédia sur le territoire

Petite enfance et adolescence, services de proximité



5^e Vice-président
André MAGENDIE (Maire de GOMER) préside la commission accompagné de 6 délégués communautaires qui forment le bureau de la commission (Dominique Bazes, Jean-Paul Lagarrue, Jean-Jacques Lascassies, René Millet, Evelyne Ponneau, Sylvie Pouts) et de 28 conseillers municipaux.

- > Mobiliser l'aide technique et financière de la CAF par les Contrats Enfance Jeunesse successifs pour la gestion directe :
 - o des trois crèches intercommunales (Nousty, Pontacq, Ger),
 - o du Relais d'assistantes maternelles basé à Pontacq et des antennes de Nousty et Ger,
 - o des centres de loisirs associatifs extrascolaires de Pontacq et d'Artigueloutan ;
- > Mener le montage technique et financier du projet d'extension de la crèche de Nousty (+10 places) ;
- > Réfléchir à la création d'un guichet unique petite enfance pour les trois crèches du territoire ;
- > Réfléchir à la pérennisation des centres de loisirs associatifs et l'augmentation de leurs capacités ;
- > Réfléchir au développement d'une politique complémentaire en direction des adolescents (11 à 17 ans) ;
- > Rechercher une complémentarité des organisations et une mutualisation des moyens sur le territoire de la CCOG concernant les organisations communales pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Personnes âgées, travail, emploi, services de proximité



6^e Vice-président
Alain NOUGUEZ (Conseiller municipal de NOUSTY) préside la commission accompagné de 5 délégués communautaires qui forment le bureau de la commission (Nicole Dieu, Jean-Claude Lalanne, Françoise Larre, Bernard Massignan, Evelyne Ponneau) et de 25 conseillers municipaux.

- > Mettre en place et entretenir les relations avec les associations compétentes (ADMR, SSIAD, IEBA, Secours catholique,...) ou autres organismes (Conseil Général, Syndicat mixte du Grand Pau) ;
- > Apporter un soutien technique et financier à certaines associations (ADMR, SSIAD, IEBA, Secours Catholique) ;
- > Assurer le suivi des missions de l'association Insertion Emploi Béarn Adour (Bureau Information Jeunesse, Mission Locale Rurale, Plan Local Insertion Emploi, permanences dans les communes, service logements des jeunes) ;
- > Assurer le suivi et la promotion des programmes d'aides départementaux ;
- > Rechercher des solutions d'hébergement ou de logistique pour les associations ;
- > Mener une réflexion et mutualiser les actions pour répondre à l'accessibilité des espaces et des établissements recevant du public.

> FLASH INFO



Le groupe Enfance-jeunesse de la commission Petite enfance et adolescence explore une nouvelle piste au bénéfice des jeunes du territoire.

La Communauté de communes travaille avec le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour faciliter l'accès des jeunes au dispositif « Projets Jeunes 64 ».

Les adolescents et les jeunes adultes (de 11 à 25 ans) du département peuvent désormais faire financer leurs projets de manière simplifiée en un seul dossier : « Projets Jeunes 64 » centralise une seule demande de subvention pour tous les partenaires Institutionnels Jeunesse.

Finis la paperasse, la demande se fait en ligne sur le site du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques sur un formulaire dédié, à cette adresse « <http://projetsjeunes.cg64.fr> ».

De nombreux projets peuvent être pris en compte : actions de solidarité en France ou à l'international, d'écologie, de citoyenneté, de sport, de loisirs, de culture...

> FLASH INFO



Les bibliothèques de l'Ousse et du Gabas lancent leur réseau à compter du 1^{er} février 2015

A compter du 1^{er} février 2015, le réseau de lecture publique des bibliothèques de l'Ousse-Gabas entre en fonctionnement !

Avec une carte unique, délivrée dans toutes les bibliothèques du réseau sur adhésion aux associations, chaque usager aura accès à l'ensemble des bibliothèques et des collections du territoire soit environ 20 000 livres, 2 000 CD audios et 200 partitions.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans les bibliothèques de Barzun, Ger, Lourenties, Nousty, Pontacq et Soumoulou et sur le portail du réseau : www.bibliotheques-oussegabas.cassioweb.com.

ADMINISTRATION GENERALE DE LA CCOG

80 avenue LASBORDES - 64420 SOUMOULOU
Tél. : 05 59 16 08 80 / Fax : 05 59 16 08 84
contact@cc-oussegabas.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

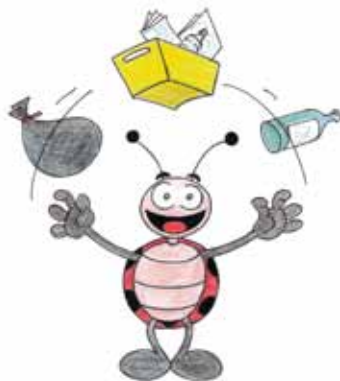
**POUR PLUS D'INFORMATION, RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE : www.cc-oussegabas.fr**

LE SERVICE ENVIRONNEMENT

Déchetterie d'Espoey

Route de Tarbes - 64420 Espoey

HORAIRES D'OUVERTURE	
lundi	10h- 12h et 14h - 18h
mardi	Fermée
mercredi	10h- 12h et 14h - 18h
jeudi	14h - 18h
vendredi	14h - 18h
samedi	10h- 12h et 14h - 18h



Déchetterie de Pontacq

Rue du moulin marchan - 64530 Pontacq

HORAIRES D'OUVERTURE	
lundi	Fermée
mardi	14h - 18h
mercredi	14h - 18h
jeudi	Fermée
vendredi	14h - 18h
samedi	10h- 12h et 14h - 18h

LE PÔLE PETITE ENFANCE

Crèche Les P'tits soleils de PONTACQ

12, rue du stade
64530 Pontacq
05 59 02 42 06
creche.pontacq@orange.fr

Siège du RAM

« La maison des petits soleils »
12 rue du Stade - 64530 Pontacq
Tél. : 09 67 28 42 06
ram.oussegabas@cc-oussegabas.fr

Antenne du RAM à Ger

« La maison des p'tites frimousses »
chemin de Badie - 64530 Ger.

Crèche Les P'tites frimousses de GER

Chemin de badie
64530 Ger
Tél. : 05 62 93 74 09
creche-ger@orange.fr

Crèche Les P'tits loups de NOUSTY

1 chemin Laspassades
64420 NOUSTY
Tél. : 05 59 16 07 47
crechelespetitsloups@wanadoo.fr



LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèque de Nousty
rue du Béarn - 64420 Nousty

Point lecture de Laurenties
Mairie de Laurenties - place de l'église
64420 Laurenties
05 59 04 12 29

Bibliothèque de Soumoulou
place des Maraîchers
64420 Soumoulou
05 59 16 04 39



Bibliothèque de Ger
Foyer rural de Ger - 64530 Ger

Bibliothèque de Barzun
rue du corps Franc Pommiès - 64530 Barzun
05 59 02 37 90

Bibliothèque de Pontacq
Mairie de Pontacq - place Huningue
64530 Pontacq
05 59 53 50 05

**pour en savoir plus rendez-vous sur le portail web :
www.bibliotheques-oussegabas.cassioweb.com**